

**ASSEMBLÉE NATIONALE**4 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° DN128

présenté par

M. Cubertafon, M. Blanchet, M. Bru, Mme Jacquier-Laforge, M. Lainé, Mme Lingemann,  
Mme Poueyto et Mme Thillarye

-----

**ARTICLE 6**

I. – À l’alinéa 1, substituer aux mots :

« de la défense »

les mots :

« des armées ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la première phrase de l’alinéa 3 et à la deuxième phrase de l’alinéa 3.

III. – En conséquence, à l’alinéa 6, après le mot :

« ministère »,

insérer les mots :

« des armées ».

IV. – En conséquence, procéder à la même insertion à l’alinéa 7.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel